

BULLETIN D'INSCRIPTION

A nous retourner impérativement avec la copie de votre passeport et la fiche sanitaire ci-dessous

VOYAGE ARGENTINE avec FOTOLATINO

Selon programme et devis joints de l'Agence Altiplano Voyage

Voyageur 1	D /		
	Prénom :		
	Mail :		
Voyageur 2			
	Prénom :		
Tel:	Mail :		
Particularités : (Végétarien, allergie	s particulières)		
- avons pris connaissance d	u programme de voyage en Argentine organisé	par ALTIPLANO VOYAGE	
	<mark>oyage</mark> (prix estimé à 7400€ par personne sur une bre au 09 décembre 2016	base de 11 participants)	
- logement (à cocher) :			
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	le matrimoniale (1 grand lit)		
o en chambre double Twin (2 petits lits : possibilité de partager la chambre avec une autre personne)			
o en chambre single	e avec supplément de 600 €		
- souscription d'une assura	nce (non obligatoire) :		
o multirisques : 125			
- A titre indicatif, échéancie	r de paiement :		
Sur la base du voyage en		Solde à régler 2 mois avant départ	
chambre double :	Acompte à régler le 30/05/2016	(le 19/09/2016)	
7 400€ (estimatif)	2000€	A confirmer selon tarif final*	
* hors supplément (chambre single, nombre de participants et fluctuation des prix et des devises)			
- Montant de l'acompte (m	erci de compléter selon votre choix) :		
o Acompte sans assurance : je règle la somme de 2000€ x nombre de personnes () :euros			
 Acompte avec assurance multirisques : 			
	e de (2000€ + assurance de 125€ x nombre de per	rsonnes ():euros	
- Paiement de l'acompte :			
	ordre d'Altiplano Voyage (nous vous conseillons o un espace client sécurisé par internet, merci de n		
Pour toute question, veuillez conta	cter Géraldine au 04.50.46.00.44 ou geraldine@	altiplano-voyage.com	
Fait àlele	Signature		



PASSENGER INFORMATION

Full name / NOM COMPLET	
Passport No / N° Passeport	
Date of Birth / Date de naissance	
Nationality / Nationalité	
Adresse complète	
Phone numbers (mobile)	
E-Mail address (optional)	
Emergency contact number	
Connaître votre état de santé a You may experience high altitude journeys some type of cardiac condition or high bloc	inbreux séjours et passages à plus de 3000m d'altitude, nous avons besoin de avant de vous inscrire. Si besoin, merci de consulter un médecin. s, well over 3.000 meters a.s.l. We recommend you not to travel with us if you have ad pressure. In order to maximize your personal safety and ensure that the tour itiner-fill in the form below. All your personal information will be strictly kept in our archive.
General health conditions (conditions générales de santé)	Excellent Good Sufficient Poor
Pre-existing health conditions (antécédents médicaux)	
Sports activity (activités sportives)	High Medium Low
Normal blood pressure (tension)	High Medium Low
Blood type/group (groupe sanguin)	
Special diet required (régime alimentaire) Allergies Allergy to Paracetamol Heart conditions (Coeur)	Yes No Description:
Previous experience at altitude (experiences en altitude?)	
International Insurance Agency (assurance voyage)	
recommend you bring your ow We recommends you travel with personal n	Staff is not authorized to administer any kind of drugs. For this reason we strongly n medication (our suggestion: bring extra doses for double safety). nedical insurance. The information contained in this form is strictly confidential antité suffisante et voter assurance voyage avec vous. Données confidentielles.
Signature	Date//

CONDITIONS DE VENTE



Mise à jour le 06/08/2015

1. INSCRIPTION

L'inscription ne devient définitive qu'après paiement de l'acompte. Aucune réservation ne sera faite avant cette date. Le carnet de voyage (billets d'avion, vouchers, liste prestataires) sera envoyé après règlement du solde, et au plus tard une semaine avant le départ.

2. PRIX

Les prix communiqués par ALTIPLANO VOYAGE sont susceptibles de réajustement dans les cas suivants :

- Manque de disponibilité des prestations demandées
- Variation brusque du prix des prestations (inflation, prix carburant...)
- Variation du cours du dollar US ou autres devises locales (peso argentin, peso chilien, real brésilien etc....). Cours de référence sur www.oanda.com
- Changement de programme lié à un cas de force majeure ou à la demande du client.

Si le réajustement de prix est lié à un problème de disponibilité, le client sera informé dans les 2 semaines suivant l'acompte (1 mois pour les groupes). Dans les autres cas, le client sera informé dans les 10 jours précédents le règlement du solde.

Le client peut éviter toute variation de prix (hors problème de disponibilités) en réglant la totalité de son voyage dès l'inscription.

3. REGLEMENT

L'inscription ne sera prise en compte qu'accompagnée d'un règlement.

Un acompte de 35 % est exigé à l'inscription (ou plus dans le cas de billets d'avion à règlement immédiat). Le solde de 65 % doit être versé au plus tard un mois avant le départ (2 mois dans le cas d'un groupe de 10 personnes ou plus), et sans relance de la part d'ALTIPLANO VOYAGE. Réglable par carte de crédit Visa, Mastercard ou Amex (communiquer N° à 16 chiffres et date de validité), espèces, chèque à l'ordre d'Altiplano VOYAGE ou virement bancaire à Altiplano VOYAGE Banque Populaire Annecy-Vaugelas, Code Banque 16807 Code Guichet 0070 N° de compte 32306275219 Clé RIB 40, Domiciliation : BPA ANNECY VAUGELAS / IBAN : FR76 1680 7000 1732 3062 7521 940 / code SWIFT: CCBPFRPPGRE.

4. ANNULATION

ALTIPLANO VOYAGE peut annuler un voyage si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, ou en cas de force majeure (cataclysme, conflit, épidémie..). Les participants seront avisés dès que possible. Une autre possibilité de voyage leur sera offerte, ou l'acompte versé sera rectitué

Le client peut également annuler sa participation. Il devra en faire la demande par courrier recommandé. Quel que soit le motif invoqué, il sera retenu des frais d'annulation selon le barème suivant :

10% du montant total du voyage (avec un minimum de 200 € par personne) à plus de 2 mois du départ, 50 % des sommes versées d'1 à 2 mois, et 100 % à moins d'1 mois.

Pour les groupes de 10 personnes et plus, ces délais sont augmentés d'1 mois, soit :

10% du montant total du voyage (avec un minimum de 200 € par personne) à plus de 3 mois du départ, 50 % des sommes versées de 2 à 3 mois, et 100 % à moins de 2 mois.

A ces frais précités peuvent s'ajouter :

- Les prestations particulières (carnaval, fêtes, croisières, hôtels exigeant des acomptes...) qui requièrent un paiement immédiat, et dont le montant des frais engagés vous sera communiqué au préalable.
- Les billets d'avion (inclus ou non dans un forfait) non remboursables dès versement de l'acompte.
- Les frais d'annulation pourront être remboursés par l'assureur ou autre organisme pour ceux qui auront souscrit une assurance-annulation, selon les conditions définies par cette assurance.

5. MODIFICATIONS

ALTIPLANO VOYAGE peut modifier le contenu des programmes en fonction d'événements normalement imprévisibles. Elle devra en informer le client qui pourra décider d'annuler sa participation sans frais en cas de modification majeure.

Toute modification de la part du client (changement de nom, du nombre de participants, du programme etc...) sera soumise à l'approbation d'ALTIPLANO VOYAGE qui pourra décider de majorer le prix annoncé. En cas de refus de la majoration par le client, le cas sera considéré comme une annulation.

6. RESPONSABILITES

La responsabilité d'ALTIPLANO VOYAGE ne pourra être engagée qu'en cas de défaillance dans la fourniture des prestations.

Concernant le transport aérien, la politique d'après-vente de chaque compagnie sera appliquée. Si la compagnie annule ou déplace des vols, qui obligent à modifier le programme et entraîne des surcoûts, ALTIPLANO VOYAGE ne pourra que constituer un dossier litige et le transmettre à la compagnie. En cas de non-remboursement par cette dernière, ces surcoûts devront être pris en charge par le client.

Le client devra, quant à lui, veiller à réunir certaines conditions pour effectuer le voyage :

- Etat médical satisfaisant (température, altitude).
- Papiers en règle: passeport, visas, autorisations, permis. Les noms/prénoms donnés pour le billet aérien doivent correspondre au passenort
- Vaccins nécessaires réalisés et/ou traitement spécifique (palu...).
- Aptitudes à pratiquer certaines activités (conduite, équitation, trekking).

En cas de litige, le client devra formuler sa réclamation par courrier recommandé au plus tard 1 semaine après la date du retour, et joindre tous les justificatifs.

Ces conditions particulières de vente complémentent les Conditions Générales de Vente de la loi 92-645 du 13/07/92 et du décret 94-490 du 15/06/94